

Au fil des jours, les joies et les peines de Marie Guyart nous rejoignent dans notre vie quotidienne. Suivons-la pendant ses années à Tours.

## Déboires et espoirs de Marie de l'Incarnation à Tours

Pourquoi parler des déboires et des espoirs de Marie de l'Incarnation aujourd'hui ? A lire le récit de sa vie et l'accent que des biographes mettent sur sa vie mystique, nous risquons de la placer haut dans les nuages et d'oublier qu'elle a vécu sous bien des aspects une vie très semblable à la nôtre, avec ses problèmes, ses incertitudes, mais aussi sa foi et son espérance en Dieu. Il est vrai que Marie de l'Incarnation est un géant de la spiritualité et que nous sommes bien petits en comparaison, mais ses attitudes fondamentales peuvent nous aider et nous encourager. Nous allons donc envisager quelques événements de sa vie qui nous apportent une lumière sur notre manière de vivre l'Évangile. En cette première partie, nous la suivrons dans quelques faits depuis son enfance jusqu'à son départ pour le Canada.



### Petits larcins, « pour bien faire »...

Marie est une enfant enjouée, pieuse, au grand cœur. Touchée par la misère de nombreuses familles, elle va dérober – et dans une boulangerie il y a de quoi, « *tout ce que je pouvais* », disait-elle. Elle parle même de « *grands excès* », mais elle « *pensait bien faire* ». Cela suppose que ses parents ont dû plusieurs fois intervenir pour calmer et corriger son zèle intempestif.

### Un accident

Un jour, allant apporter du pain aux pauvres, la voilà victime d'un accident : le timon d'une charrette l'accroche, la soulève, et la laisse bomber précipitamment sur le sol pierreux. Les ouvriers sont terrifiés, la croyant morte. Mais Marie se relève indemne ; elle croit que c'est en raison de son amour pour les pauvres que le Seigneur l'a protégée.

### Crise d'adolescence

Adolescente, Marie est d'un bon tempérament. Elle avoue : « *Le bien que je voyais, je le faisais, même sans me faire violence, parce que la douceur de cet attrait m'était incomparablement plus suave que tout ce que je voyais.* » Donc, Marie a déjà une vie de foi personnelle et parvient, jeune adolescente, à *se dégager de tout ce qu'elle voyait*, du regard des autres et du « quand dira-t-on » dès qu'il s'agissait d'agir pour le bien... pas toujours, cependant, car elle avoue une difficulté, un blocage : aimant s'amuser, elle mêlait parfois ses jeux à la piété, le rire à la prière, jusqu'à l'âge de 16 ans, un âge avancé pour jouer avec des choses sérieuses. Elle en ressentait un reproche intérieur, mais n'arrivait pas à s'en accuser en confession : « *Je n'osais, j'avais honte. Je disais en moi-même que je ne croyais pas avoir jamais offensé Dieu en cette matière... c'était la seule chose sur laquelle je raisonnais si je le ferais ou ne le ferais pas et je conclusais plus d'un an de suite, (jusqu'à l'âge de 17 ans ?) qu'il n'était pas nécessaire de confesser des jeux d'enfants, et ainsi, je retardais ses plus grandes miséricordes* ». Ce trait nous intéresse, car il révèle Marie en proie à de vrais sentiments d'adolescence : inquiétude, tergiversations, crainte devant l'opinion d'autrui, sentiments de culpabilité.

## Ouverture à la Parole de Dieu

Elle se plaisait dans la vie liturgique, dans les manifestations religieuses, comme les processions et les pèlerinages. Elle aimait entendre la Parole de Dieu et les prédications. Elle avoue qu'elle n'y comprenait pas grand chose, mais qu'elle retenait bien les histoires qu'elle racontait ensuite chez elle, à qui voulait bien l'entendre. Elle avoue que « *je ne trouvai rien de plus grand que d'annoncer la parole de Dieu* ». Elle veut partager avec d'autres, être témoin de sa foi.

## Une vocation précoce

Elle ressent un attrait pour la vie religieuse et en parle à sa mère, mentionnant le couvent qu'elle connaît, celui des Bénédictines de Beaumont, aux alentours de Tours. Mais Madame Guyart estime que sa fille est beaucoup trop jeune, rieuse et espiègle pour s'enfermer dans un monastère de vie contemplative. Donc, Marie accepte sans hésiter la décision de ses parents, comme étant celle de la volonté de Dieu.

Sa réaction est bien différente de celle de beaucoup de jeunes... et de parents... aujourd'hui. Combien sont-ils à se réjouir lorsque leur enfant leur déclare son désir de vie sacerdotale ou religieuse ? N'y mettent-ils pas un frein plutôt que de l'encourager ?

## Jeune épouse

Selon les usages du temps, les parents de Marie vont chercher pour elle un bon mari et le trouve en la personne de Claude Martin, maître-ouvrier en soie. Plusieurs Martin, ses contemporains, pratiquaient la même profession. Si Claude est déjà « maître-ouvrier », il devait avoir au moins une dizaine d'années de plus que Marie. Celle-ci n'a alors que 17 ans, mais elle n'ose résister aux désirs de ses parents, y voyant encore une fois la volonté de Dieu. Elle accepte ce mariage, à condition que son mari lui laisse toute liberté pour ses dévotions. Il tint promesse.

Marie est heureuse avec son mari. Elle se montre bonne maîtresse de maison, soucieuse des ouvriers qui travaillent dans l'entreprise familiale. En même temps, la place de Jésus-Christ s'accroît dans sa vie. Les « *petites libertés et passe-temps* » de son milieu et de son époque - lecture de romans, visites à donner et à recevoir – elle les sacrifie peu à peu. « *Notre Seigneur m'en fit entièrement perdre l'inclination et me donna un esprit de retraite, qui me faisait quitter les personnes de mon âge pour demeurer seule dans la maison à lire en des livres de piété* ». Voilà donc Marie invitée à omettre des distractions tout à fait légitimes pour se centrer davantage sur le Seigneur : Messes quotidiennes, lectures spirituelles. Elle avoue que cette « *fréquente approche* » de Dieu « *lui donnait un grand courage, et une grande suavité de l'âme, une foi très vive qui établissait en moi une ferme croyance des divins mystères* ».

Il peut se faire que nous sentions, nous aussi, de temps en temps, un désir de plus grande proximité avec le Seigneur... mais au prix de notre temps précieux et de nos occupations habituelles. L'exemple de Marie nous montre que ces invitations sont des étapes de croissance, croissance dans la foi.

## Braver le « quand dira-t-on »...

Evidemment, la famille et les voisins étaient stupéfaits de cette conduite inhabituelle pour une jeune épouse de 17 18 ans : « *Tout le voisinage était étonné et ne pouvait comprendre cette retraite et grande inclination que j'avais d'aller à l'église chaque jour, non plus que la grand pente que j'avais à la pratique de la vertu, surtout à la patience. Mais l'on ne voyait pas ce que j'expérimentais dans l'intérieur et comme la bonté de Notre-Seigneur y opérait* ». Marie passe au-dessus de ce que les voisins peuvent penser ou dire, pour suivre ce qu'elle voit comme la volonté de Dieu.

## Une voisine hargneuse

Marie parle de « *patience* ». En effet, une lourde croix, peu explicitée par Marie et par son fils Claude dans la biographie de sa mère, pèse sur ses épaules. Une certaine femme, dont l'identité n'est

pas divulguée, la persécute, la calomnie, la fait souffrir après une action « *innocente* », c'est-à-dire non-peccamineuse de Claude Martin. Serait-ce la belle-mère qui n'aurait pas approuvé le mariage ? Serait-ce une femme déçue qui avait espéré devenir l'élue de Claude ? A mon avis, comme il s'agissait d'accusations, de procès, et même de faillite, l'action « *innocente* » de Claude devait être une imprudence financière. Claude aurait-il emprunté à cette femme une forte somme d'argent, et se trouvait-il dans l'impossibilité de la rembourser ? Lui aurait-il fait des commandes qu'il n'arrivait pas à payer ? Toujours est-il que la faillite de Claude a entraîné celle de cette femme. A la suite de cette faillite, elle aurait voulu se suicider en se jetant dans la Loire du haut des murailles de Tours. Marie en ayant été averti, la suivait de nuit, escaladait les murailles et s'exposait au danger de tomber elle-même dans le fleuve pour la rattraper. Un bel exemple de pardon !

### **Crise financière**

En effet, les affaires allaient mal. En 1619, deux ans après le mariage de Marie, la manufacture de la soie à Tours était en crise. Les échevins et les marchands de Lyon, jaloux de la prospérité de cette ville concurrente, avait rappelé un ancien décret du Roi Henri IV, datant de 1599, interdisant de s'approvisionner en marchandises d'or, d'argent et de soie en provenance de l'étranger. Les marchands de Tours n'en avaient tenu aucun compte, s'approvisionnant auprès des Italiens, moins chers que ceux de Lyon. Il s'ensuivit de la part des Lyonnais un blocus de matières premières qui résulta en la faillite de nombreuses entreprises à Tours.

### **Veuve à vingt ans**

Fin septembre, début octobre de cette même année, Claude Martin meurt, laissant Marie avec un enfant de six mois et un atelier en faillite sur les bras. Personne ne parle des circonstances de cette mort : maladie ? Crise cardiaque ? Accident ? On n'ose évoquer le suicide ? Marie avoue avoir beaucoup souffert de cette mort, car elle aimait son mari, mais elle ne dit rien des circonstances. Peu de temps après, sa belle-mère meurt aussi. Courageusement, cette jeune veuve de 20 ans commence à liquider l'outillage et les réserves de l'entreprise, pour faire face aux créanciers et aux procès. Elle y réussit, montrant une vraie habileté pour les affaires. « *Dieu m'avait donné du talent pour le négoce* », avouera-t-elle plus tard. Surtout, elle affirme un courage héroïque : « *Mon appui était fondé sur ces paroles saintes qui disent : 'Je suis avec ceux qui sont dans la tribulation'. Je croyais fermement qu'Il (Dieu) était avec moi, puisqu'Il l'avait dit, de sorte que ni la perte des biens temporels, ni les procès, ni la disette, ni mon fils qui n'avait que six mois, que je voyais dénué de tout aussi bien que moi, ne m'inquiétaient point* ». Nous nous trouvons ici devant une grâce peu banale, car chacun de nous, en pareilles circonstances, serait dévoré d'inquiétude. La foi ferme de Marie est un encouragement pour nous : « *Je croyais fermement qu'Il était avec moi, puisqu'Il l'avait dit...* »

### **Une aventure mystique qui lui change la vie**

C'est pendant ces mois douloureux que la grâce de Dieu envahit Marie pour commencer en elle une aventure mystique surprenante. Comme Angèle qui reçut ses visions en plein champ, pendant son travail agricole, Marie est arrêtée par le Seigneur en pleine rue, en se rendant chez elles pour ses affaires de liquidation. *Je me vis toute plongée en du sang, et mon esprit, convaincu que ce sang était le Sang du Fils de Dieu de l'effusion duquel j'étais coupable pour tous les péchés qui m'étaient représentés... De voir que personnellement on est coupable, et quand on eût été seule qui eût péché, le Fils de Dieu aurait fait tout ce qu'il a fait pour tous, c'est ce qui consume et comme anéanti l'âme... En ce même moment, mon cœur se sentit ravi à soi-même et changé en l'amour de celui qui lui avait fait cette insigne miséricorde. Revenant à ce qui m'était arrivé, je m'en revins en notre logis, changée en une autre créature, mais si puissamment changée que je ne me connaissais plus moi-même* ».

Cette expérience rappelle celle de la conversion de Saint Paul qui a bouleversé sa vie. Dans la vie des chrétiens, et peut-être aussi dans la nôtre, il y a souvent une expérience personnelle où Dieu se révèle tout proche, nous envahit de ses lumières de confiance, de paix et de son amour. Ce n'est pas

étonnant, car Dieu cherche à se communiquer, à nous parler, à nous rejoindre. Cette expérience marque pour Marie le départ vers une nouvelle vie. La réalité est la même pour nous, ressentie ou non. Peu à peu, avec un certain recul, nous constatons qu'effectivement le Seigneur nous a fait grandir.

### **Une vie besogneuse et priante**

Transformée par cette première expérience mystique, Marie renonce énergiquement à toutes les propositions de remariage qui lui étaient faites, termine la liquidation de l'entreprise et retourne loger chez son père. Au dernier étage de la demeure, elle se ménage une sorte de retraite où elle peut donner libre cours à la prière incessante qui occupe son cœur. En même temps, il lui faut gagner sa vie et celle de son fils, et ne pas peser sur le budget familial, car son père avait encore trois enfants à sa charge et une fille de 18 ans prête à marier. Marie choisit comme travail rémunéré la broderie à domicile. Il semble qu'elle avait une compétence professionnelle en cet art, probablement acquise chez sa marraine ou à l'atelier de son mari. Dans la ville de Tours, les maîtres-ouvriers employaient des brodeuses pour appliquer les motifs souhaités, une fois le tissage terminé. Don Claude écrit même que sa mère était experte à enseigner cet art aux autres.

Ce qui nous surprend, c'est la réaction intérieure de Marie : *« Cette occupation tranquille favorisait mon esprit de prière, car mon cœur parlait sans cesse à Dieu... Que le cœur parlât ainsi privément à lui et si éloquemment, ce m'était une chose incompréhensible... J'expérimentais que la bonté et la miséricorde de Dieu étaient mon partage, et qu'enfin il aurait soin de moi. Cela me faisait courir à son service. »*

Ajoutons cependant, que si à ce moment-là, Marie ne devait faire aucun effort pour se recueillir, ce ne sera pas toujours le cas, et elle connaîtra, comme nous, à plusieurs reprises, de moments où la prière lui sera difficile, même ennuyeuse, mais elle y persévérerait envers et contre tout.

### **Vivre de la Parole de Dieu et des Sacrements**

Marie se sentait soutenue par l'écoute de la Parole de Dieu et par la fréquentation des Sacrements : *« Plus je m'approchais des Sacrements, plus j'avais désir de m'en approcher, parce que j'expérimentais qu'en eux je trouvais ma vie et tout mon bien et un attrait à l'oraison. »*. Remarquons le mot, *« j'expérimentais »*... Marie a eu la grâce de le vivre pendant des périodes relativement longues, dans une expérience spirituelle unique et incommunicable. Cependant, la réalité est la même pour nous, même si la force de l'attrait est rarement et peu senti.

### **Auprès de sa sœur Claude**

Vers 1621, Marie Guyart est appelée par sa sœur Claude à venir l'aider dans la conduite de son ménage. Marie a hésité avant d'accepter cette proposition, car elle se plaisait dans la solitude qu'elle s'était aménagée dans la maison de son père. Enfin, la charité et le désir de rendre service l'emportèrent. L'important pour nous aujourd'hui est de voir comment Marie a vécu ces quelques années passées chez les Buisson. Ce qui l'attira de prime abord, ce fut de vivre une vie cachée dans la prière, l'humilité, le travail, la sérénité. Cela passait par des actions très concrètes où nous pouvons nous reconnaître nous-mêmes dans un grand nombre d'activités : elle a été cuisinière, bonne à tout faire, infirmière, catéchiste, pharmacienne, secrétaire, directrice d'entreprise. Qui prétendrait que la femme était constamment minorisée au 17<sup>ième</sup> siècle ? Voyons-la de plus près.

Cuisinière : *« Durant l'espace de trois ou quatre ans, je fis toujours la cuisine (pour une trentaine de personnes) y endurent de grandes incommodités, mais plus je souffrais, plus Notre-Seigneur me consolait... J'eusse bien voulu faire toujours cet office, mais d'autres plus nécessaires l'interrompirent et m'empêchèrent de la faire si souvent »*.

Infirmière : Marie s'occupait de la santé des domestiques chez les Buisson, ce qui n'était pas une sinécure, selon son propre aveu : *« Je faisais l'office de servante envers les serviteurs de mon frère, et*

parfois j'en avais cinq ou six de malades sur les bras. Je n'avais garde de souffrir que d'autres en prissent le soin, et jusques aux choses les plus viles, je n'eusse pas voulu les laisser faire aux servantes, mais je faisais leurs offices en cachette, en sorte que quand elles se présentaient pour s'en acquitter, elles trouvaient tout fait... Comme ces gens-là étaient des personnes d'excès, ils avaient quelques fois des maladies furieuses qui leur faisaient perdre la raison ; je les traitais et nettoyait comme des enfants. Il y avait en cela bien à souffrir, mais je me sentais intérieurement portée à le faire. ... J'avais une grande vocation... de les gouverner en leurs maladies. J'en avais quelques fois partie d'arrêtés. Il semblait un hôpital duquel j'étais l'infirmière ». Cette vie de service des autres, Marie la vit dans un désir passionné d'imiter le Christ Serviteur.

Bonne à tout faire : « Je fus plus de trois ou quatre ans de suite dans la vue des abaissements du Fils de Dieu... L'Esprit de grâce qui me conduisait me faisait cacher tous les talents naturels que Dieu avait mis en moi pour diverses affaires.... pour me réduire à être cachée comme une pauvre créature qui ne savait rien et n'était capable de rien que d'être servante des serviteurs et des servantes dans la maison. Et j'en faisais les actes dans les choses les plus abaissantes et humiliantes, et la bonté de Dieu permettait qu'on me traitât de la sorte et qu'on agit sur moi impérativement, et d'une façon étonnante. »

Nous connaissons l'instinct de revanche du pauvre et de l'humilié : souvent il se met à mépriser et à maltraiter celui qui est en dessous de lui. D'ailleurs, Claude qui, enfant, avait été témoin de la chose, le note dans sa vie de Marie de l'Incarnation : « Il n'était pas jusques aux valets qui ne la traitassent quelquefois de hauteur et qui ne prissent occasion de son silence, de son obéissance, de sa simplicité, de sa douceur, de s'attribuer sur elle une espèce d'empire et d'autorité. »

Cette situation n'allait pas de soi et Marie avoue les efforts auxquels elle a dû consentir pour accepter d'être servante des servantes et commandée par ceux qui normalement devaient suivre ses directives. « Je sentais tout ce qu'on me disait et il me fallait avoir une vue continuelle sur moi-même pour m'exercer en la douceur de l'esprit, sans quoi ma nature eût fait bien des échappées, mais Notre-Seigneur me gardait, et il ne me souvient point de m'être impatientée, quelque peine qu'on me fit durant tout ce temps ».

Marie avoue donc ses efforts et ses luttes pour ne pas riposter, ne pas se montrer contrariée : « Pour les croix que j'avais à souffrir chez mon frère, je vous dirais que, comme j'y ai été une partie des années dans un état de grande humiliation, le diable qui ne dort jamais m'y a livré de grandes tentations, surtout lorsque Dieu retirait son secours et sa grâce sensible ; car en ces temps, tout m'était pesant à un point que je ne puis exprimer, de sorte que si Dieu ne m'eût assistée par un secret ressort de sa bonté, je n'aurais pu subsister. Mais il me faisait la grâce de tout faire et de tout souffrir ».

Secrétaire : Son beau-frère qui ne savait ni lire ni écrire était d'un tempérament colérique. Quand Marie se vit confier des responsabilités dans l'entreprise, il lui dictait ses lettres d'affaires et lui demandait de lui lire la correspondance. Parfois les lettres de ses clients le mettaient hors de lui ; il dictait alors des réponses pleines de fureur que Marie essayait de tourner en douceur pour ne pas offenser les destinataires et garder avec eux de bonnes relations commerciales. Tout allait bien, sauf quand Paul lui demandait de relire ce qu'il avait dicté !

Parfois les clients se plaignaient du comportement des serviteurs. Là encore, Marie adoucissait les termes, quitte à faire la leçon en privé à celui qui s'était méconduit et qui souvent était étonné de ne pas encourir les colères de son patron à son retour. Marie faisait ainsi œuvre de paix et en dernier ressort, elle était reconnaissante d'avoir eu ces occasions de témoigner de son amour pour Jésus-Christ en l'imitant.

## **Entrée chez les Ursulines**

Toutefois, Marie ressentit au cours des années un attrait de plus en plus fort pour la vie religieuse. « *Mon attrait pour la religion augmentait de jour en jour, et depuis la première année de ma conversion, il n'est point sorti de mon esprit* ». A partir de 1629, Marie avait alors 30 ans, elle écrit qu' « *une voix intérieure me poursuivait partout qui me disait : 'Hâte-toi, il est temps ; il n'y a plus rien à faire pour toi dans le monde* ». Mais, cela voulait dire quitter non seulement une vie hyperactive, une vie professionnelle où elle excellait, quitter la famille qui l'avait accueillie, mais surtout, quitter son fils. Ce dernier fait nous choque aujourd'hui. Pour nous aider à le comprendre, nous devons tenir compte de quatre points de vue différents, propres à cette époque :

1° Le point de vue du jeune : A l'époque, les familles bourgeoises, et Marie en était, envoyaient leurs fils en pension à l'âge de 12 ans, qui sans retours en famille ils y restaient jusqu'à l'âge de 18 ans, pour entrer ensuite dans le monde adulte et prendre leur vie en main. A partir de 12 ans, cela signifiait donc pour le jeune une étape où il s'affranchissait de la tutelle familiale, pour commencer une vie plus personnelle, se débrouiller lui-même, partir vers l'inconnu, trouver de nouveaux amis, élargir ses horizons. C'était considéré comme un pas de croissance vers l'âge adulte. Et le jeune partait, fier de cette aventure qui le faisait quitter l'enfance.

2° Le point de vue des mères : Que pensaient les mères de l'époque ? La littérature du 17<sup>ième</sup> siècle ne nous a pas laissé de texte qui dévoilerait les sentiments des mères lorsqu'elles vivaient ce départ de leur fils. Crainte ? Angoisse ? Déchirement ? Ou au contraire fierté devant cette nouvelle étape pour un fils qui grandissait ? Résignation, acceptation même, d'un fait de société auquel elles étaient habituées ?

3 Le point de vue de la sœur et du beau-frère de Marie : Marie travaillait pour eux gratuitement, avec compétence depuis une dizaine d'années. Son savoir-faire avait fait progresser l'entreprise, si bien que Marie note elle-même que les deux s'absentaient de plus en plus souvent pour se rendre dans leur maison de campagne, loin des soucis du commerce. Il n'est donc pas étonnant que la perspective du départ de Marie pour entrer chez les Ursulines ne leur plaisait guère. Bien sûr, ils reconnaissaient bien qu'ils étaient redevables de Marie : sa sœur l'avait assurée qu'elle s'occuperait de Claude, qu'elle l'enverrait, comme prévu, à l'internat d'un collège et qu'elle lui réservait une pension pour l'avenir. Belles promesses ! Il leur restait une arme pour faire revenir Marie sur sa décision : son affection pour son fils. Ils l'utiliseront et ne sont pas étrangers aux révoltes de l'enfant, venu réclamer sa mère à corps et à cris avec ses camarades jusqu'aux portes du couvent.

4° Le point de vue de Marie : Son fils étant destiné à partir en pension, elle ne le verrait plus, de toute façon, jusqu'à ses 18 ans, et peut-être très peu lorsqu'il serait engagé dans la vie professionnelle. Le temps semblait donc mûr pour réaliser sa vocation religieuse. Marie aurait pu retarder son entrée chez les Ursulines jusqu'à ce que son fils soit parti, mais peut-être par simple loyauté, elle ne voulait pas le mettre devant le fait accompli. D'ailleurs, elle voulait avoir son consentement, ce qu'il lui a donné dans les larmes. Marie, de son côté, luttait : elle souffrait cruellement à la pensée de cette séparation qu'elle ne voulait entreprendre qu'avec la conviction que c'était bien la volonté de Dieu. « *Je ne pouvais lui dire autre chose que : 'Mon amour, je ne veux pas faire ce coup si vous ne le voulez pas'. Je lui disais qu'il ne permît pas que je commisse une faute en quittant cet enfant, s'il ne voulait pas que je le quitte, mais aussi que, si c'était sa volonté, je passerais par-dessus toutes les raisons humaines pour son amour* » ». Enfin, après avoir pris conseil de religieux et de l'archevêque de Tours, Monseigneur Bertrand d'Eschaux, Marie entra chez les Ursulines le 25 janvier 1531.

### **Nouvelle rupture lors du départ au Canada**

Ce grand sacrifice, Marie dans sa foi et son amour pour Dieu y a consenti. Dans ses Ecrits spirituels et dans ses lettres elle révèle d'une manière poignante sa souffrance devant ce départ. N'oublions pas son extrême sensibilité, mais aussi son style où les superlatifs occupent souvent une grande place. Au moment de son départ pour le Canada, Marie avait bien conscience qu'elle ne reverrait plus son fils dont l'avenir, à ce moment, paraissait compromis. Sa sœur, Claude Guyart, veuve de Paul Buisson en 1633, s'était remariée l'année suivante avec Anthoine Laguiolle. « *Cette sœur créa de son*

*propre mouvement une petite pension à son fils sur tous ses biens, en reconnaissance des bons services qu'elle avait rendus à sa maison. Quand sa sœur... eut appris cette nouvelle (du départ au Canada), elle en conçut une affliction qui n'est pas imaginable et il ne se peut dire combien elle fit remuer de ressorts pour la retenir... Tous ses efforts étant inutiles, elle la prit par ce qu'elle avait de plus tendre, lui représentant qu'elle avait un fils, que ce fils serait abandonné de tout le monde quand elle serait partie, qu'elle ne voulait plus le voir ni entendre parler de lui... Afin donc de lui persuader qu'elle lui avait parlé tout de bon, et que c'était à cette heure que son fils allait demeurer sans recours et sans appui, elle la fut trouver avec un notaire pour révoquer cette pension en sa présence. »*

Cette attitude inimaginable de la part de sa propre sœur, Claude, incitée probablement par son second mari, n'ébranla pas Marie de l'Incarnation qui, à nouveau, abandonna son fils totalement à la Providence. Toutefois, elle porta toute sa vie la souffrance de ce départ. Voici ce qu'elle écrit à son fils en 1647 : « *En effet, vous avez sujet en quelque façon de vous plaindre de moi, de ce que je vous ai quitté. Et moi, je me plaindrais volontiers, s'il m'était permis, de Celui qui est venu « apporter un glaive sur la terre », qui fait de si étranges divisions... Enfin, il a fallu céder à la force de l'amour divin et souffrir ce coup de division plus sensible que je ne puis vous le dire, mais cela n'a pas empêché que je ne me sois estimée une infinité de fois la plus cruelle de toutes les mères. Je vous en demande pardon, mon très cher fils, car je suis cause que vous ayez souffert beaucoup d'affliction. Mais consolons-nous en ce que la vie est courte, et que nous aurons, par la miséricorde de Celui qui nous a ainsi séparés en ce monde, une éternité entière pour nous voir et pour nous conjurer en lui »*

On ne peut qu'admirer cette force d'âme et cette foi. D'ailleurs, comme nous le savons, Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité. Deux ans plus tard, Claude entra chez les Bénédictins de Saint Maur et devint un religieux exemplaire auquel son Ordre confia de hautes responsabilités. C'est grâce à lui que l'Eglise a pu être enrichie des écrits mystiques de Marie de l'Incarnation ; c'est grâce à ses demandes réitérées que Marie a enfin consenti à les mettre par écrit et à les lui envoyer.

### **Chez les Ursulines**

Pourquoi Marie choisit-elle les Ursulines, malgré son penchant contemplatif ? Elle le dit elle-même : « *Dès que j'eus les premières et fortes impressions de quitter le monde, ce fut d'être Ursuline, parce qu'elles étaient instituées pour aider les âmes, chose à laquelle j'avais de puissantes inclinations. Il m'était avis que cet Ordre me serait plus propre qu'aucun autre, la conversation avec le prochain y étant encore conforme à celle que Notre-Seigneur a eue ici-bas dans l'instruction des âmes.* ». Après son noviciat, au lieu d'être envoyée auprès des élèves, Marie fut affectée par sa Supérieure à l'instruction des novices et à la broderie. Pourquoi la broderie ? La communauté de Tours était pauvre. Marie avait un talent professionnel pour la broderie. Il lui fut confié la confection d'ornements religieux, source de gagne-pain pour la communauté. Bien qu'elle se soit beaucoup plu en ce métier, elle en fit tant jusqu'à en avoir la nausée ! « *Ce m'était une chose insupportable d'être tout le jour en une cellule sans voir personne. Le travail que je faisais et que j'avais coutume d'aimer me vint tellement à dégoût qu'il me fallait faire beaucoup de violence pour m'y attacher, et j'en avais l'extérieur si lasse qu'à peine pouvais-je me supporter.* » Mais Marie n'en reste pas là et prend cette épreuve avec foi et confiance : « *J'avais au fond de mon âme un acquiescement à Dieu... Je tâchais de prendre patience.* »

Ces quelques exemples se situent tous à Tours. Ils peuvent nous conduire à réfléchir sur certaines questions :

1° Marie de l'Incarnation a vécu des expériences fortes, voire extrêmes. Elle a aussi connu des problèmes analogues à ceux que nous rencontrons dans notre vie quotidienne. Y a-t-il l'une ou l'autre expérience qui vous rejoint ? Qui vous éclaire ?

2° Marie semble avoir été particulièrement sensible à la qualité de ses relations avec autrui. Y a-t-il des exemples qui vous frappent davantage ?

3° Marie semble avoir eu un don d'artisan de paix dans son milieu. A-t-elle eu des attitudes qui peuvent nous aider en notre temps de violence et de conflits ?

Marie Seynaeve, osu